

Démarche : Médaille de la mutualité, de la coopération et du crédit agricoles
Organisme : Pôle des affaires institutionnelles et protocolaires, Service du Cabinet,
Préfecture d'Ille-et-Vilaine

Identité du demandeur

Email

Civilité

Nom

Prénom

Formulaire

Il y a trois grades :

- médaille de bronze aux personnes justifiant de 10 années de services définis ci-dessous
- médaille d'argent aux personnes justifiant de 15 années de services
- médaille de vermeil aux personnes justifiant de titres vraiment exceptionnels au service de la mutualité, de la coopération ou du crédit agricoles

À noter : Les propositions sont faites au préfet par les présidents des conseils d'administration des organismes de mutualité, de coopération et de crédit agricoles à l'aide d'un formulaire accompagné de la copie de la pièce d'identité.

Nom

Prénom(s)

Date de naissance

Lieu de naissance

Situation de famille

Marié, pacsé, divorcé, séparé, célibataire, veuf

Profession

Adresse personnelle

Médaille de la mutualité, de la coopération et du crédit agricoles

Indication détaillée des services rendus à la MUTUALITÉ AGRICOLE

--

Nombre d'années de service

--

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Notice de proposition